

## L'électrification des flottes d'entreprise : un pari audacieux pour un futur plus sain et des bénéfices certains



*Par Annick Renoux, Head of West Region (BENELUX/France)*

Les exigences contemporaines de reconfiguration des habitudes de consommation et de production n'ont pas épargné les entreprises. Dans le but de les assainir et ainsi les rendre plus vertes et responsables, certaines alternatives au modèle de " flotte classique " existent et rencontrent un fort succès.

### **Ce qu'implique l'utilisation de véhicules non-électriques**

Dans un premier temps, l'utilisation de véhicules thermiques – qui produisent leur énergie grâce à la combustion de carburant – implique une pollution considérable à l'échelle mondiale. Le secteur du transport est plus généralement le premier émetteur de gaz à effet de serre et engendre une pollution de l'air et de l'eau importante mais aussi des nuisances sonores, tout en contribuant plus globalement au changement climatique. Concernant l'automobile, les émissions moyennes de CO2 des voitures immatriculées en 2020 s'établissaient à 96,8 g/km contre 111,5g/km en 2019. Cette baisse s'explique en partie par l'augmentation de la part des voitures électriques et hybrides rechargeables dans les immatriculations neuves : leur adoption contribue donc à réduire de manière significative la pollution atmosphérique et le rejet de gaz à effet de serre.

D'autre part, on peut aussi évoquer l'obsolescence progressive des véhicules thermiques. En effet, l'automobile et les transports classiques sont les premiers à souffrir des crises diverses liées à l'essor de la mondialisation. On peut par exemple citer celle des semi-conducteurs, qui sévit depuis 2020, ces composants étant massivement utilisés dans les industries de l'automobile ou de l'aéronautique.

Enfin, la vente de véhicules neufs est à un niveau extrêmement bas depuis quelques années : d'autres initiatives, moins coûteuses et plus respectueuses de l'environnement, sont de plus en plus plébiscitées.

### **Exigences européennes et dispositifs incitatifs**

L'adoption soutenue d'une flotte d'entreprise électrifiée présente des bénéfices non négligeables. L'électrification des flottes est un secteur prometteur, sachant que 13% du marché des véhicules neufs sont 100% électriques. Ce type de véhicule ne représentait même pas 3% des ventes en 2019, alors qu'il s'établit à 11% en 2020. Il convient donc d'investir dans ce secteur, en pleine expansion.

De plus, la voiture électrique produit des émissions de CO2 28% inférieures aux voitures thermiques. Les organisations internationales se sont donc penchées sur l'opportunité que représente le marché des véhicules électriques et ont mis en œuvre diverses normes et dispositifs. Des sommets comme la COP26, qui s'est tenue à Glasgow en 2021 regroupant environ 200 pays, contribuent de manière effective à faire prendre conscience à tous de l'urgence climatique.

À l'échelle européenne, cela se traduit par la mise en place de dispositifs incitatifs, qui sont aussi en faveur des entreprises, ainsi que d'exigences normatives. En effet, depuis le 1er janvier 2022, la loi d'orientation des mobilités impose un quota de 10% de modèles à faibles émissions dans les flottes de plus de 100 voitures. Ce quota passera à 20% en 2024 puis 50% en 2030. En outre, le développement des ZFE (Zones à Faible Emission) vise à réduire l'accès des agglomérations de plus de 150 000 habitants aux véhicules polluants, ce qui va affecter aussi bien les particuliers que les entreprises.

Dès lors, la nouvelle réglementation européenne qui s'applique aux constructeurs automobiles favorise l'essor des véhicules électriques.

### **Les bénéfices de l'adoption soutenue d'une flotte d'entreprise électrifiée pour les professionnels**

Les professionnels dont l'utilisation de véhicules automobiles est au centre de l'activité peuvent également bénéficier de divers avantages liés à l'achat et l'utilisation d'une flotte électrique, tels qu'un bonus écologique, une prime à la conversion, une déduction fiscale sur l'amortissement de 40% de la valeur du véhicule, une exonération totale de TVS (taxes sur les véhicules de société) pour un véhicule 100% électrique, ou encore un abattement de 50% pour le calcul de l'avantage en nature d'un véhicule électrique mis à disposition d'un salarié.

Que ce soit en termes de distance parcourue, coûts, d'infrastructure de recharge et de temps de recharge, l'électrification d'une flotte de véhicules présente de nets avantages pour les dirigeants d'entreprises. Un véhicule écologique a un coût compris entre 2 et 3€ pour 100 km parcourus grâce à la recharge électrique. Son entretien est aussi au moins 20% moins cher que celui des véhicules thermiques.

En conclusion, l'électrification des flottes a un potentiel énorme à saisir pour les entreprises. Selon une étude Webfleet Solutions, 61% des véhicules utilitaires en Europe pourraient être remplacés par une alternative électrique, 82,8% des clients pourraient remplacer au moins un de leurs véhicules par un modèle électrique, et 57% des clients pourraient remplacer au moins la moitié de leurs flottes par des véhicules électriques. Nombreuses sont donc les raisons d'investir sereinement dans ce secteur, pour un avenir plus écologique et plus sain !

Si vous êtes intéressé(e) par une interview avec **Annick Renoux, Head of West Region (BENELUX/France)**, n'hésitez pas à nous contacter.

#### **A propos de Webfleet**

Webfleet est la solution de gestion de flotte Bridgestone mondialement reconnue. Plus de 60 000 entreprises à travers le monde l'utilisent pour améliorer l'efficacité de leur flotte, soutenir les conducteurs, renforcer la sécurité, rester en conformité et travailler dans une optique de durabilité. Depuis maintenant plus de 20 ans, cette solution offre aux gestionnaires de flotte des informations reposant sur des données qui les aident à optimiser leurs opérations.

Webfleet soutient la mission de Bridgestone Mobility Solutions, visant à faire évoluer le monde vers un avenir plus durable au moyen de solutions de mobilité basées sur les données, et contribue à la réalisation de l'engagement Bridgestone E8 Commitment. Le Bridgestone E8 Commitment est un vaste engagement mondial de l'entreprise qui définit clairement la valeur que l'entreprise promet d'apporter à la société, aux clients et aux générations futures dans huit priorités : Énergie (Energy), Écologie (Ecology), Productivité (Efficiency), Evolution (Extension), Économie (Economy), Émotion (Emotion), Confort (Ease) et Responsabilisation (Empowerment). Ces priorités sont une orientation pour guider les priorités stratégiques, la prise de décision et les actions dans tous les secteurs de l'entreprise.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [webfleet.com](https://webfleet.com). Suivez-nous sur Twitter : [@WebfleetNews](https://twitter.com/WebfleetNews). Pour en savoir plus sur Bridgestone dans la région EMEA, rendez-vous sur [www.bridgestone-emia.com](https://www.bridgestone-emia.com) et la [Bridgestone Newsroom](#).